



[contact@asl-grandvillage.fr](mailto:contact@asl-grandvillage.fr)  
[www.asl-grandvillage.fr](http://www.asl-grandvillage.fr)

## Compte rendu de la réunion du Comité Syndical et des Délégué(e)s de Rues du 16 novembre 2022

Délégué(e)s de rue présents : Mme Delaforge rue d'Avon, M. Pradier rue de Dammarie, M. Bugeat rue de Gretz, M. Portais rue d'Iverny, M. Da Silva Coelho rue de Jouarre, Mme Rechke rue de Meaux, Mme El Baz rue de Réau, Mme Garriga et Mme Meuley rue de Seine Port, M. Thomas rue de Tournan, M. Surena rue d'Ury.

Délégué(e)s de rue excusés : M. Gramond rue de Barbizon, M. Bard rue du Châtelet, M. Thiry rue de Dammarie, Mme Paty rue d'Emerainville, M. Goepf rue d'Iverny, M. Denans rue de Meaux, M. Le Draper et M. Machard rue d'Ormesson, Mme Pierre rue de Tournan, M. Raimoné rue d'Ury.

Membres du Bureau et Cooptés présents : Mmes Koppmann, Delahays, Ms Stephan, Grimault, Labaye, Salvi, Guittard, Suréna.

Secrétaire : Sylvie Coupard établira le compte-rendu.

### 1. Présentation du bureau :

Chaque membre du Comité se présente, Fabrice Stephan Président, Florence Koopmann Vice-présidente, Olivier Salvi Responsable espaces-verts, Alain Labaye membre coopté espaces-verts ainsi que maintenance et mise à jour du site internet et commission travaux, Nicolas Grimault Trésorier, Emilie Delahays animations dans Grand Village, le but est de créer du contact entre voisins, Benjamin Guittard sécurité, Franck Surena réseau TV/Fibre et Sylvie Coupard notre secrétaire.

Chaque Délégué(e) de rue se présente et indique la rue dont il s'occupe.

### 2. Objectifs : Sécurité – Préservation du style – Dynamiser la Résidence :

Sécurité : Benjamin Guittard est chargé de la sécurité de Grand Village, son rôle est d'être le relais entre les propriétaires et la police municipale ou nationale, afin d'essayer de limiter les cambriolages, les intrusions dans notre parc, etc...

Il faut nous informer quand il y a des incivilités pour que nous puissions en informer les services compétents. Benjamin Guittard se propose d'être l'interlocuteur entre les forces de l'ordre et les propriétaires, sauf en cas d'urgence il faut évidemment appeler les forces de l'ordre. Le but est de recenser les incivilités ponctuelles, et voir avec les services de l'ordre ce qui peut être mis en place.

Préservation du style : il faut garder une cohérence à chaque maison. Une commission sera formée pour étudier ce dossier par Annick Schaaff-Labaye et Thomas Vergnaud.

Dynamiser la Résidence : des animations vont être mis en place tout au long de l'année. Nous verrons sur le long terme si cela est bien accepté.

### **3. Rôle des Délégué(e)s de rue :**

M. Thomas signale qu'il y a beaucoup de gens qui ne connaissent pas leur Délégué(e) de rue. On dématérialise les appels de charges, les convocations, les comptes-rendus, il n'y a plus de contact avec les propriétaires de notre rue.

Le rôle du Délégué(e) de rue est de connaître tous les propriétaires de sa rue, il faut être le prolongement du Comité. Le numérique devient presque systématique pour beaucoup de démarches, rien n'empêche d'aller voir les propriétaires de votre rue pour demander si tout va bien, s'ils ont des remontés à faire pour le Comité, etc...

Les actions qui vont être mises en place vont permettre de recréer le contact avec les personnes de votre rue. On veut apporter des nouvelles idées, faire 4 ou 5 événements dans l'année, dont vous serez les messagers.

Les Délégué(e)s de rue jouent aussi un rôle de médiation, mais pas dans leur rue et surtout pas tout seul. Vous êtes d'abord un voisin, un ami...

Le mieux est de faire intervenir un autre Délégué(e) de rue.

Les membres du Comité ne peuvent pas toujours intervenir dans certains conflits.

Non-conformité : l'ASGV est informé de la vente d'une maison, seulement lorsque la signature du compromis de vente est actée chez le notaire. Un relevé des non-conformités est alors établi par un membre du Comité, il pourrait être fait par le Délégué(e) de rue, et accueillir les nouveaux propriétaires avec la lettre d'accueil.

### **4. Sécurité routière et Stationnements sauvages :**

Sécurité : Nous avons eu un entretien avec Monsieur Weiler, élu de la Mairie et responsable de la sécurité à la commune de Vert-Saint-Denis

Il a été très à l'écoute de nos demandes pour éviter la vitesse excessive dans Grand Village : Chicanes, dos d'âne, faux enfants, mais cela ne suffira pas.

L'idée avec la commune est de réduire la vitesse sur toute la commune de Vert-Saint-Denis à 30 kms/heure comme à Cesson, renforcer les contrôles par la police municipale.

Nous lui avons indiqué des points spécifiques sur Grand Village.

Il faut sensibiliser les résidents sur la vitesse dans Grand Village.

Stationnements : c'est un problème important. Nous avons posé des pierres/rochers dans certains espaces afin d'éviter les stationnements sauvages, et limiter les empiètements sur les espaces-verts. Peut-être les remplacer après par des massifs, car les pierres/rochers abîment nos espaces-verts.

Il est demandé si les parkings face à la rue de Seine-Port peuvent être en zone bleue, car les voitures y stationnent plusieurs jours sans bouger.

## 5. Convivialité :

Il faut instaurer des échanges. Nous avons en projet une aire de jeux pour les enfants qui suscite énormément de débat. Nous allons estimer le coût, la responsabilité de l'Association à cet effet et définir l'emplacement. Ce projet sera alors proposé en Assemblée Générale si ce projet est retenu par le Comité Syndical.

Nous allons mettre en place un certain nombre d'évènement.

Le premier sera celui du concours de la maison décorée pour Noël. Le jury ira voir chaque rue le 28/12/2022. Des flyers sont donnés aux délégué(e)s de rue présents pour distribuer aux propriétaires de leur rue. Les Délégué(e)s absent peuvent en récupérer au secrétariat de l'ASGV.

Le deuxième sera la galette des rois le samedi 14 janvier 2023 salle Rosa Bonheur à Vert-Saint-Denis. Nous demanderons aux propriétaires de s'inscrire avec une réponse au plus tard pour le 5 janvier 2023. Nous vous donnerons très prochainement le procédé pour cet évènement.

Les suivants seront de remettre en place la fête des voisins, la chasse aux œufs pour Pâques, Halloween, etc...

Tous ces évènements sont faits pour que les gens se sentent concernés et s'identifie à leur village.

## 6. Espaces-verts :

Pour information, nous avons 5 hectares d'espaces-verts.

Elagages/abattages : l'entreprise Lelarge est chargée de la campagne d'élagages/abattages cette année, avec la campagne des Saules qui s'est fait sur 3 ans, les élagages et abattages nécessaire à la Résidence, et les demandes des copropriétaires.

**Rappel** : les demandes d'élagage et abattage par les propriétaires doivent être adressées par écrit ou par mail à l'ASGV avant le 15 septembre de chaque année.

Les arbres avec une croix seront abattus, les arbres avec un point seront élagués.

Il faudra prévoir l'année prochaine le rabotage des souches.

La tonte, le ramassage des feuilles et la taille des haies de pignon (environ 40) sont fait par l'Entreprise Voisin.

Notre jardinier, Monsieur Wojcik, ayant des gros problèmes de santé, il est remplacé par l'Entreprise Enjoy Garden qui est autoentrepreneur, mais ils ne sont pas présents tous les jours.

Monsieur Wojcik prendrait sa retraite en juillet 2023 selon les conseils de la MSA.

La question est de savoir si nous reprendrons un jardinier. La question sera posée lors du départ de Monsieur Wojcik.

Enjoy Garden a sa propre déchetterie, ainsi la benne va être retirée, puisque nous n'en n'avons plus l'utilité. Nous installerons à la place des récupérateurs d'eau.

Chenilles processionnaires : le prestataire qui a installé les pièges doit intervenir d'ici 15 jours pour vérifier et remplacer les pièges abîmés.

Ragondins dans le ru : c'est de la responsabilité des communes. La commune de Vert-Saint-Denis a mis des pièges mais pas la commune de Cesson.

Le problème c'est qu'ils font beaucoup de dégâts sur les berges.

Nous allons contacter les deux communes.

Nous avons beaucoup de lierre sur nos arbres qu'il faudrait enlever. Pourquoi ne pas proposé aux Grands Villageois de venir un samedi matin avec leur sécateur pour enlever ce lierre et partir en petit groupe, ce sera aussi un moment de convivialité.

Mur de la MLC : on s'en occupe. À la suite de la tempête, les arbres sont tombés et ont cassé le mur.

Madame El Baz signale que le mur au bout de la rue de Réau et la MLC est en train de s'écrouler. Nous irons voir à qui appartient cette partie du mur.

## **7. Questions diverses :**

Installation de marquise au-dessus des portes d'entrée : c'est interdit, mais il n'y a rien d'écrit dans les Règlement et Statuts.

Peut-être avoir un modèle uniforme pour toutes les maisons (taille, forme, matériaux, dimension, etc...).

Eclairage public : il est en très mauvais état. Grand Paris Sud a repris le dossier, il est en cours mais n'a pas été budgété pour 2022.

Installation de lampadaire solaire : le problème est qu'il ne s'allume que s'il y a quelqu'un qui passe à proximité.

Clôture de la réunion : 22h10

Fabrice STEPHAN, Président de l'ASGV.